

Tél: 04.50.43.01.67 Fax: 04.50.43.14.24

mairie.mieussy@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 17 mai 2018 Compte rendu sommaire Affiché en exécution de l'article L.121.17 du Code des Communes

<u>Présents</u>: Régis FORESTIER, Claudine DEMIERRE, Jean-François GAUDIN, Régis BERTHIER, Christine BUCHARLES, Xavier BOSSUT, Sophie CURDY, Arnaud BOSSON, Eric MEYNET, Chantal LELEU, Gérard GUDEFIN, Daniel MERCIER, Delphine CAPRI, Anne PISSARD-MAILLET, Annie JORAT, Nadine MONTFORT, Nicolas JACQUARD

Excusés: Arnaud MAGREZ, Nathalie GONCALVES

Absents: Néant

Annie JORAT a été élue secrétaire de séance.

- 1) Il accepte l'offre proposée par l'entreprise DECREMPS BTP pour un montant total de 31 971,00 € TTC concernant le projet de confortement de la piste d'alpage de la Platière.
- 2) Il sollicite une subvention au titre du Fonds Départemental pour le Développement des Territoires pour les opérations qui ont été prévues au budget primitif 2018 : travaux de revêtement sur le réseau routier, accessibilité de la Mairie et aménagement de ses abords, réalisation d'une aire de jeux et aménagement de son accès, travaux de peinture du groupe scolaire et acquisition de mobilier scolaire.
- 3) Il accepte la proposition de MDP Consulting pour un montant de 29 388 € TTC concernant une mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la réalisation du projet UTN.
- 4) Il décide de laisser inchangé le montant de location du gîte communal du presbytère : 21,50 € par jour pour des séjours ne dépassant pas 2 nuits et 19,50 € par jour au-delà.
- 5) Il fixe les nouveaux tarifs de la garderie de Sommand pour la saison d'hiver 2018-2019.
- 6) Il actualise les tarifs pour 2018 :
 - Location de matériel et main d'œuvre communale pour travaux exceptionnels :
 - camion communal: 102,50 €/heure (chauffeur compris)
 - main d'œuvre : 51,80 €/heure (charges comprises)
 - tracto-pelle CASE: 102,50 €/heure
 - Location tracteur agricole pour déneigement de certaines routes situées à l'écart :
 68,50 €/heure
 - Concessions cimetière et columbarium :
 - concessions trentenaires:

97,20 € le m²

• concessions temporaires:

53,40 € le m²

• concessions columbarium:

412,70 € la case

7) Il détermine le tarif annuel de location des terrains agricoles communaux comme suit :

_	Terrain « Les Emonanches » au GAEC Le Coin	35,40 €
-	Terrain « Les Evernettes » au GAEC Le Pré Jean-Pierre	119,00 €
-	Terrain « La Ravaz » au GAEC Le Fetteux	34,00 €
-	Terrain « Les Chavannes » et « Les Côtes » au GAEC	
	Le Coteau du Giffre	272,00€
-	Terrain « La Mouillette » à M. Jean-Christophe BAUDEY	39,75 €
-	Terrain « Chintry Sud » et « Les Côtes » au GAEC Le Crêt	68,85€

- 8) Il approuve les tarifs qui seront appliqués pour la station Praz de Lys / Sommand pour la saison d'hiver 2018/2019 ainsi que l'été 2018.
- 9) Il décide de participer pour un montant de 805,50 € pour les voyages scolaires organisés par le Collège Jacques Brel en Normandie, en Italie et en Grèce.

10) Il décide de créer en partenariat avec l'association « Lieu de vie » un marché hebdomadaire qui se tiendra le vendredi de 16h00 à 20h00 sur le parking près de la boucherie.

Le Maire, Régis FORESTIER